



VOYAGE À TOLÈDE

2023/2024



Les inscriptions au voyage en Espagne de cette année scolaire vont bientôt ouvrir mais pour voyager il faut...

... une pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport).

Si votre enfant n'a pas encore de pièce d'identité et que vous comptez l'inscrire au voyage il faut rapidement faire les démarches.

1

Prendre un RDV dans une mairie.

Nombreux créneaux disponibles dans un rayon de 20 kms autour d'Ernée ainsi qu'à Laval

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

2

Avant le RDV, faire la pré déclaration en ligne et des photos d'identité.
Rassembler les documents demandés par la mairie.

3

Ce rendre au RDV avec votre enfant avec tous les documents.
Attendre la fabrication puis aller récupérer le document lorsque l'on vous indique qu'il est disponible.



Pas de pièce d'identité valide le jour du départ

=

pas de voyage



Une photocopie sera demandée plusieurs semaines avant le départ !